

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre candidature à TOGI Santé Monaco.

TOGI SANTE est très attaché à la satisfaction de ses bénéficiaires mais également à celle de ses collaborateurs.

Notre politique de recrutement cherche à pérenniser l'emploi de chaque personne dans les meilleures conditions d'exercice possibles.

Un service de qualité passe indéniablement par l'épanouissement des salariés au travail.

INFORMATION POUR TOUTE CANDIDATURE :

Diplôme requis :

Personnes diplômées auxiliaire de vie sociale, aide-soignant, Aide médico-psychologique voire tout autre diplôme en lien avec l'accompagnement de personnes vulnérables.

Lieu de résidence du personnel :

Nous recrutons du personnel résidant, de préférence, dans les communes limitrophes, nos plannings impliquant souvent des horaires coupés.

Langues étrangères :

La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est un atout, tel que l'anglais et l'italien. Merci de nous indiquer si cela est votre cas et quel est votre niveau de pratique pour chacune d'entre elles.

Rémunération :

- **10.26 € brut** l'heure pour Les personnes diplômées auxiliaires de vie, aide soignants, etc...
- 9,76 € brut l'heure en semaine de 8 h du matin à 20 h + 5 % Monégasque : pour les personnes non diplômées en cours de validation des acquis avec 3 ans d'expérience minimum.
- Les dimanches sont rémunérés 25 % en plus et les jours fériés 100%.
- 5 euros sont octroyés chaque mois pour contribuer à l'abonnement téléphonique de l'auxiliaire.

Nuits

Les nuits calmes sont rémunérées 52,00 brut € la nuit (3/4 levers environ par nuit)

Les nuit agitées sont rémunérées 83,20 brut € la nuit.

Nous proposons également des dossiers en 12 h, 24 h ou 48 h mais tout dépend des demandes en cours et des compétences démontrées.

Contrats :

Les contrats en CDD sont renouvelés 2 ans et peuvent passer en CDI dès la seconde année.

Congés payés :

Le personnel perçoit chaque mois ces congés payés selon la règle du dixième.

Attention, en cas de prise de congés celui-ci est sans solde puisque déjà rémunéré chaque mois.

Les congés ne sont possibles qu'après la première année de travail révolue (sauf exception).

Si toutes ces modalités vous correspondent et vous intéressent, merci de vous référer à la procédure de recrutement ci-après.

PROCEDURES DE RECRUTEMENT

Documents à envoyer par mail : (s.lorenzi@togisante.com et apeglion@togisante.com) **pour un éventuel entretien de recrutement voire d'embauche :**

1 curriculum vitae avec les **dates d'embauche et de fin de contrat / INDISPENSABLE.**

1 copie certifiée conforme des diplômes, titres et références

1 photocopie de la carte d'identité

1 extrait du casier judiciaire devra être fourni dès que possible.

Disponibilités : Merci de nous indiquer dans ce mail **quelles sont vos disponibilités avant tout** entretien. Nous avons en effet besoin de savoir si vous travaillez en semaine, les week end et si les nuits vous intéressent.

A réception de ce mail (ou de ce courrier) vous recevrez une réponse. Si vous êtes convoqué pour un entretien de recrutement, merci de vous munir des contrats ou bulletins de salaires de vos précédents emplois liés à l'accompagnement de personnes vulnérables, d'un justificatif de domicile, d'un extrait du casier judiciaire et de l'original de vos diplômes, titres et références.

Si votre candidature est retenue, il vous sera demandé un Relevé d'identité bancaire, et une photo.

Service de l'emploi :

Attention : Selon la Loi Monégasque, la priorité d'emploi, à compétence égale est accordée en premier aux nationaux puis à leurs conjoints, aux résidents, aux personnes domiciliées dans les communes limitrophes et enfin aux personnes soumises à une autorisation d'embauche de la Direction du Travail. Si vous ne remplissez pas ces conditions, votre candidature peut être rejetée indépendamment de notre volonté.

Bien à vous.

Anne PEGLION

Directrice d'Agence

Agence TOGI SANTE Monaco

21 rue de la turbie

98000 MONACO

T : +377.97.98.22.50

M : 06.43.91.18.57